



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

personnes âgées : budget

Question écrite n° 27689

Texte de la question

Mme Ségolène Royal fait remarquer à M. le ministre de l'économie, des finances et de l'industrie qu'alors que la catastrophe climatique de cet été a souligné la précarité des personnes âgées et la nécessité de les mettre au coeur de la solidarité nationale, aucun crédit supplémentaire n'a été prévu à cet effet au sein de la nouvelle loi de financement de la sécurité sociale. Les crédits de la réforme des établissements d'hébergement des personnes dépendantes sont bloqués depuis plus d'un an, aucune mesure nouvelle n'a été prévue dans le cadre de l'ONDAM et les annonces sur le plan de vieillissement et de solidarité ont été reportées. Cette absence de mesures est d'autant plus inquiétante que la nouvelle loi ne prévoit pas de crédit pour les fonds de réserve pour les retraites. Ils ont été sacrifiés par la nouvelle loi de financement ce qui sape la retraite par répartition au profit d'une privatisation des fonds de retraite. En conséquence, elle lui demande de cesser son double langage et de tenir ses engagements envers les personnes âgées.

Données clés

Auteur : [Mme Ségolène Royal](#)

Circonscription : Deux-Sèvres (2^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27689

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : économie

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 3 novembre 2003, page 8350